Une zone pour dépolluer l'eau de captage

A l'invitation d'Henri Burnham (président) et d'Héloïse Gornard (directrice) du Syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMB Cisse), de nombreuses personnalités se sont rendues en pleine campagne pour l'inauguration d'une ZTHA (Zones tampon humides artificielles) sur la commune de Mesland au lieu-dit La Pitancerie.

Le principe est de capter les eaux de drainage agricole pour les épurer avant leur infiltration dans la nappe phréatique. Au niveau d'un bassin, l'eau est retenue avec des végétaux, comme le carex ou la salicaire, qui vont absorber en grande partie les nitrates et les rayons UV de détruire pour partie les molécules de pesticides et herbicides. Ensuite par gravité, l'eau va s'écouler jusqu'à une faille avant de rejoindre la nappe. Ce système permet d'avoir une meilleure qualité de l'eau qui est ensuite traitée après captage en eau potable, ce qui rend le traitement moins long et moins coûteux.

Ce projet a été porté par la Smaep (Syndicat mixte d'adduction d'eau potable) et la maîtrise d'ouvrage mené par la SMB Cisse, et a vu le jour sur des terres humides sur deux zones, une en amont et une en aval. Tous ces ouvrages ont été réalisés en 2022 et finis en 2023, dont le montant total HT s'élève à 110.566 € pour l'acquisition du terrain, du défrichage, du captage, du creusement et renforcement des berges des bassins. Les aides pour amener à bien tous ces ouvrages sont de : 35.500 € par l'AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne), 21.300 € et 31.653 € du conseil départemental, 22.113 € restant à la charge du Smaep.

Découverte des travaux et discours d'Henri Burnham et Héloïse Gornard (en blanc au 1er plan à droite). (Photo NR)

Cor. NR : Roselyne Gallois